



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211095

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 16/12/2016

5 000

Raison sociale : M.A.B CONCEPTION

77 RUE DU MOULIN

85170 DOMPIERRE-SUR-YON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC La Roche sur Yon

Siret : 824 348 650 00022

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5414563-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 143860296

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143860296

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 61 69 67 16

Fax :

Portable : 06 61 69 67 16

Site Internet :

E-mail : mabconception@gmail.com

Responsabilité légale :

BORDRON ANTHONY DOMINIQUE GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                | * Date d'attribution |
|-----------|----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 PROB | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Maçon, Menuisier) | 26/09/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 26/09/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 26/09/2025         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 26/09/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.